

**POUR LE SERVICE RESEAUX PUBLICS
RATTACHÉ A LA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES**

UN TECHNICIEN DE SUIVI CONCESSIONNAIRES (H/F)

Cat B : Cadre d'emplois Techniciens territoriaux

Placé sous l'autorité du Responsable de service, le Technicien chargé du suivi des concessionnaires :

- Coordonne et gère les missions dévolues à la commune lors de l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien par les concessionnaires.
- S'assure de la compatibilité des programmes d'intervention avec la programmation pluriannuelle des travaux d'infrastructure.
- Informe régulièrement la ville de l'état d'avancement des travaux et des interventions nécessitées par les défauts de fonctionnement des réseaux concédés.

A ce titre, il assure les missions suivantes :

- Assurer la surveillance des réseaux concédés
 - Contrôler les ouvertures et fermetures de fouilles (DT et DICT)
 - Préparer et contrôler les arrêtés de circulation pour les travaux
 - Participer à la tenue à jour du fichier de plans concessionnaires
 - Suivi des travaux liés à la maintenance du réseau de la DECI
- Coordonner les interventions sur les réseaux publics
 - Préparer et animer les réunions de coordination
 - Mettre en œuvre les arrêtés de coordination et surveiller les interventions de voirie
 - Programmer et suivre des interventions sur les ouvrages hydrauliques (BL, BF, PI et BI)
- Suivi du programme d'enfouissement des réseaux aériens
 - Participer à la mise au point des conventions de travaux
 - Suivre les travaux
 - Veiller à la commande et au règlement des participations de la commune
- Suivi du programme « AUTOLIB »
 - Suivre les travaux
 - Se tenir informé de l'évolution du service

Qualités requises : Expérience/Formation en infrastructure. Connaissance de la réglementation de la sécurité du domaine public. Connaissance des occupants du sous-sol. Lecture de plans (travaux et concessions). Etablissement de cahiers des charges et d'estimation de travaux. Maîtrise de l'outil informatique. Autonomie. Esprit d'initiative. Aisance relationnelle. Capacités au travail partenarial et en équipe. Créativité et force de proposition. Sens du service public et des responsabilités.

Rémunération : rémunération statutaire + primes + 13^{ème} mois

Réf. : TECHCONC20/DS

Pour toutes candidatures, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation au
177 Avenue Gabriel Peri 92230 GENNEVILLIERS - Service DCRH ou par email :
recrutement_secteur_a@ville-gennevilliers.fr